Image not found or type unknown

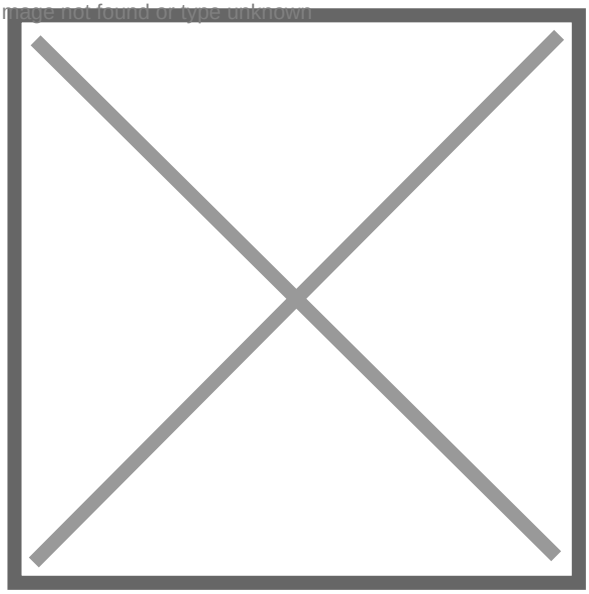

Mauvais diagnostic d un artisan

Par **dauphin**, le **21/06/2008** à **20:31**

bonjour,
Mon cumulus ne marche pas, le plombier vient et me diagnostique que c est le contacteur qui gère les heures creuses et pleines qui est défectueux.Total pour ce 'conseil' : 27 € (frais de deplacement) + 50 €(honoraire).Il s'avère que ce n est pas le contacteur qui est défectueux mais la resistance qui est recouverte de calcaire.Il me semble logique que le plombier doit me restituer une partie de la somme, je n'ai pas à cautionner ces erreurs hors il me dit que non.Qui a raison?Existe t il un texte de loi,
Encore merci

Par **Tisuisse**, le **22/06/2008** à **00:02**

Sauf erreur de ma part, le plombier a 3 obligations : obligation de conseils, obligation de moyens et obligation de résultats. Or, en raison d'un maivais diagnostique de sa part, il n'a pas rempli son obligation de résultats de ce fait, et en raison de cette erreur, il vous doit une réparation complète et gratuite ou le remboursement des sommes versées indûment. M'est avis que ce plombier est peut-être bon dans son domaine mais avoir de telles insuffisances relatives à des connaissances élémentaires qu'apprend tout plombier qui se respecte me laisse perplexe. Ce doit être un amateur ! non ?

Par **palmer**, le **22/06/2008** à **00:12**

Pour diagnostiquer une résistance recouverte de calcaire il faut mesurer le courant qui la

traverse avec un ampèremètre, si le courant mesuré correspond à la puissance du chauffe eau et que l’eau ne chauffe pas c’est que la résistance et bien recouverte de calcaire.
Un plombier n’est pas obligatoirement électricien.

Par **dauphin**, le **22/06/2008** à **00:27**

merci pour vos reponses.
On est d 'accord sur les 'compétences ' de ce monsieur.J ai naivement pris le plombier le plus pres de chez moi.En tout cas il a un amperemetre, il n a utilisé que cela.j ai trouvé cet article à lui opposer (article 1147 code civil) mais je ne sait pas si ça s applique à mon cas.Dois je exiger le remboursement intégral ou juste les honoraires?
merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés